



Adresse postale : Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin 69001 LYON

Courriel : cil.cpi@yahoo.com

Site Internet : <http://associationcpi.e-monsite.com>

REVUE DE PRESSE

6 juillet 2025

Vous pouvez retrouver ces revues de presse sur notre [site Internet](http://associationcpi.e-monsite.com)

Le tribunal administratif de Lyon rejette les recours contre le projet Presqu'île à vivre



Le tribunal administratif de Lyon. (@NC

3 juillet 2025 À 12:38 - Mis à jour À 12:42 par Nathan Chaize

Les recours portés en justice contre le projet de réaménagement de la Presqu'île de Lyon ont été rejetés par le tribunal administratif.

Le tribunal administratif de Lyon a rejeté les recours introduits par plusieurs associations et professionnels qui contestaient le projet Presqu'île à vivre portés par les exécutif écologistes à la Ville et à la Métropole de Lyon. Pour rappel, en mai 2023, Mélanie Hamon, spécialisée en droit public a déposé, [pour le compte de plusieurs associations et commerçants, dont l'ADPL, un recours devant le tribunal administratif.](#)

"Ce programme n'était pas soumis à évaluation environnementale"

Les requérants considéraient notamment que les concertations avaient été insuffisantes. Dans sa décision, la juridiction administrative a rejeté ce point en ce que les concertations n'étaient soit "pas nécessaires", ou que leur insuffisance n'a pas été suffisamment démontrée.

La justice rappelle également que "ce programme n'était pas soumis à évaluation environnementale", alors que les requérants pointaient du doigt l'absence d'étude d'impact. "Soit les études n'existent pas, soit les conclusions sur l'impact de ces aménagements sont

défavorables notamment d'un point de vue environnemental", déplorait Antoine Nanterme, cofondateur de l'Association pour le développement de la Presqu'île de Lyon en avril 2024, désavoué par la justice.

L'argument d'entrave à la circulation rejeté

"Les arguments présentés par les requérants sur les entraves à la circulation automobile ne permettent pas d'établir une erreur manifeste d'appréciation commise par la Métropole, les conditions d'accès à la presqu'île n'étant pas fondamentalement modifiées", argumente par ailleurs le tribunal administratif.

La justice rappelle ainsi que les travaux visent à réduire "la part occupée par la voiture", "déjà minoritaire dans le secteur de la Presqu'île". Elle note par ailleurs que ces derniers "n'ont de plus pas pour effet d'empêcher l'accès à la Presqu'île, 10 000 places de stationnement réparties dans 18 parkings en bordure de la zone concernée étant disponibles".

Lyon Mag – 3 juillet 2025

Presqu'île à Vivre, ZTL : les recours contre le projet de la Métropole de Lyon rejetés par la justice



Presqu'île à Vivre, ZTL : les recours contre le projet de la Métropole de Lyon rejetés par la justice - LyonMag

Ils ont essayé de faire entendre leur voix à travers des actions, des manifestations, des pétitions.

Les opposants au projet Presqu'île à Vivre, dont la dernière étape en date, la Zone à trafic limité (ZTL), est entrée récemment en vigueur, ont alors tenté de faire capoter la transformation du centre-ville de Lyon en saisissant la justice.

Mais le tribunal administratif de Lyon [vient de retoquer leurs deux requêtes déposées.](#)

La première réclamait l'annulation de la délibération du conseil métropolitain du 27 mars 2023 qui faisait le bilan de la concertation du projet Presqu'île à Vivre et planifiait le coût des premiers travaux. La seconde souhaitait faire annuler la délibération votée par ce même conseil le 24 juin 2024 et qui actait le calendrier et le programme des travaux, ainsi que la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre Ville et Métropole.

"Chaque délibération comporte un ensemble de décisions de portée très différentes les unes des autres. Or la jurisprudence administrative ne permet de contester une décision que pour autant que celle-ci fasse grief, ce qui n'est pas le cas d'actes préparatoires dès lors que le recours ne sera ouvert que contre la décision dont ils sont l'aboutissement. Le tribunal s'appuyant sur cette jurisprudence bien établie rejette les recours en tant qu'ils visent des actes préparatoires tels que par exemple le bilan de la concertation ou la fixation d'une enveloppe prévisionnelle pour les premières interventions", justifie le TA de Lyon.

Concernant les arguments sur le fond des riverains et commerçants opposés à la ZTL, les juges ont considéré que *"le programme de travaux en litige n'était pas incompatible avec le plan de déplacement urbain de l'agglomération lyonnaise pour la période 2017-2030"*.

A contrario, les arguments de la collectivité dirigée par les écologistes ont été entendus puisque le tribunal administratif souligne que *"les travaux en cause répondent à l'objectif de la Métropole de réduire la part occupée par la voiture, déjà minoritaire dans le secteur de la Presqu'île, dans les déplacements comme dans l'espace public, au profit de modes alternatifs. Ils n'ont de plus pas pour effet d'empêcher l'accès à la Presqu'île, 10 000 places de stationnement réparties dans 18 parkings en bordure de la zone concernée étant disponibles. S'agissant des incidences du programme de travaux sur le commerce local, le tribunal retient que la part de clientèle accédant actuellement à la Presqu'île en voiture est d'ores et déjà minoritaire, et que le stationnement directement au droit des commerces n'est à l'heure actuelle généralement pas possible, en raison de la faiblesse du nombre de places de stationnement sur la voie publique, au profit des parkings souterrains, qui seront maintenus"*.

Et de conclure en estimant que *"les nuisances causées par les travaux de mise en œuvre du projet Presqu'île à vivre sont sans incidence sur la légalité de la délibération"*.

Jeu, set, et match ?

Aménagements en Presqu'île : le tribunal rejette le recours des associations

David Gossart - 3 juillet 2025

Le tribunal administratif de Lyon vient de rendre sa décision suite aux recours introduits par des associations et des professionnels, contestant les réaménagements de la Presqu'île de Lyon.



presqu'île, vue d'en haut, toit du palais de la bourse, cordeliers, rue de la république © Pierre Ferrandis

L'heure du verdict a sonné pour les opposants à [la piétonnisation de la Presqu'île](#). Ce jeudi 3 juillet, le tribunal administratif a jugé leur recours recevable mais a rejeté leur requête qui visait à l'annulation des délibérations de la Métropole entérinant le projet.

Les concertations « pas d'influence sur la décision »

À cela, plusieurs raisons, pour la juridiction : l'insuffisance des concertations n'est pas retenue « soit du fait que celles-ci n'étaient pas nécessaires, soit du fait que les irrégularités invoquées ne sont pas établies ou n'ont pas d'influence sur la décision ». En outre, « ce programme n'était pas soumis à évaluation environnementale ».

Enfin, le tribunal a notamment jugé que « le programme de travaux en litige n'était pas incompatible avec le plan de déplacement urbain de l'agglomération lyonnaise pour la période 2017-2030 ».

« Conditions d'accès à la presqu'île pas fondamentalement modifiées »

Sur le volet automobile du recours, le tribunal se range à l'avis de la Métropole :

« Les arguments présentés sur les entraves à la circulation automobile ne permettent pas d'établir une erreur manifeste d'appréciation commise par la Métropole, les conditions d'accès à la presqu'île n'étant pas fondamentalement modifiées. Les travaux en cause répondent à l'objectif de la Métropole de réduire la part occupée par la voiture, déjà minoritaire dans le secteur de la Presqu'île au profit de modes alternatifs. Ils n'ont de plus pas pour effet d'empêcher l'accès à la Presqu'île, 10 000 places de stationnement réparties dans 18 parkings en bordure de la zone concernée étant disponibles ».

« Part de clientèle accédant en voiture d'ores et déjà minoritaire »

Quant à la mise à mal des commerces, le tribunal administratif n'est pas plus convaincu par l'argument.

« La part de clientèle accédant actuellement à la Presqu'île en voiture est d'ores et déjà minoritaire, et le stationnement directement au droit des commerces n'est à l'heure actuelle généralement pas possible, en raison de la faiblesse du nombre de places de stationnement sur la voie publique, au profit des parkings souterrains, qui seront maintenus. De plus, les véhicules de livraison seront admis dans la future zone à trafic limité ».

Quant aux nuisances qui pénalisent les commerces, ce n'est pas du ressort du tribunal administratif : elles sont « sont sans incidence sur la légalité de la délibération »

Lyon "capitale des fontaines en panne" : en pleine canicule, cette place fait polémique

La fontaine de la place de la République, dans le centre de Lyon, est sèche malgré la canicule qui frappe. Questionnée, la Ville annonce à actu Lyon une date de remise en service.



La fontaine de la place de la République à Lyon est sèche en pleine canicule. (©Anthony Soudani / actu Lyon)

Par [Julien Damboise](#) Publié le 2 juil. 2025 à 11h18 ; mis à jour le 2 juil. 2025 à 11h25

Après avoir dénoncé [les températures dantesques](#) sous l'œuvre de la place [Bellecour](#), qui a coûté **1,6 million d'euros**, le maire du 2e arrondissement de [Lyon](#) s'attaque aux problèmes des fontaines dans la capitale des Gaules.

Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, Pierre Oliver déplore des **fontaines laissées à l'abandon**. Face à ses accusations, la Ville s'explique et avance une date de remise en service.

Le maire du 2e dénonce

Dans une vidéo visionnée plus de 11 000 fois, Pierre Oliver s'étonne notamment de l'état de la **fontaine de la place de la République**, en plein [cœur de la ZTL](#). Un secteur particulièrement bouillant ces derniers temps alors qu'une canicule continue de faire souffrir les Lyonnais.

Une date floue de remise en service

Contactée par actu Lyon, la Ville assure que les services attendent des pièces pour mener une réparation. Des éléments « faits sur mesure », d'où le délai d'attente très long. La fontaine est en effet sèche depuis de longs mois, au moins. Une date de remise en service est avancée : « D'ici à la semaine prochaine. »

De quoi permettre aux habitants d'aller se tremper les pieds et perdre quelques degrés pour éviter le coup de chaud.

En pleine canicule, des fontaines déshydratées



L'eau manque pour rafraîchir la place de la République.

Photo Richard Mouillaud

Pour échapper aux 37 degrés qu'affiche le mercure cette semaine, les Lyonnais tentent de se réfugier dans les quelques solutions offertes par la ville : espaces verts, baignade, points d'eau... Parmi lesquels certaines fontaines manquent cruellement à l'appel.

La ville de Lyon est riche en points d'eau – et particulièrement en fontaines ornementales — puisqu'elle en compte 78. Or, depuis le retour des fortes chaleurs, on attend avec impatience que l'eau rafraîchisse l'air des places lyonnaises déboisées. Mais voilà : à République, les jets ne se rallument pas, et les dalles de pierre réverbèrent la chaleur du soleil. Devant les 24 colonnes, le sol parsemé de brumisateurs reste lui aussi décidément sec. Alors que les

passants cherchent à faire la course contre le thermomètre, à l'instar des "baigneurs" place Antonin-Poncet, la Ville s'est prononcée tandis que les élus d'opposition crient à l'inaction.

Contactée par *Le Progrès*, la Ville indique que les deux points d'eau défaillants mentionnés sont visiblement « en maintenance, du fait de pièces défectueuses » fabriquées sur mesure, d'où le délai d'attente. Bonne nouvelle cependant : l'eau coulera de nouveau à flot place de la République « d'ici à la semaine prochaine », et les brumisateurs du palais de justice seront eux réparés la semaine prochaine. En attendant, la Métropole a récemment mis à jour sa carte des lieux frais et points d'eau potable, parmi lesquels des parcs et lieux de baignade.

● **Alix Villeroy**



Les terrasses de la Presqu'île inaugurées à Lyon ce vendredi 4 juillet 2025. (@Vincent Guiraud)

"La fin d'un cycle" : pas encore terminées, les terrasses de la Presqu'île en partie inaugurées

• 4 juillet 2025 À 14:16 par Vincent Guiraud

Les parties haute et intermédiaire des terrasses de la Presqu'île, sur les bords de Saône, ont été inaugurées ce vendredi 4 juillet. L'occasion pour la Ville de Lyon et la Métropole de mettre fin à un projet urbain initié il y a plus de 10 ans.

C'est sous un beau soleil d'été que Métropole et Ville de Lyon avaient donné rendez-vous sur les quais de Saône pour inaugurer l'un des projets phares de ces dernières années sur la Presqu'île de Lyon. Les terrasses de la Presqu'île, projet urbain débuté il y a plus de 10 ans ont officiellement ouvert leur porte au public ce vendredi 4 juillet au niveau de la place d'Albon. Du moins en partie.

Si la partie haute, qui accueille l'œuvre artistique "["éloge de la contemplation"](#)", et la partie intermédiaire, où des jeux pour enfants ont été installés et de nombreux arbres plantés, ont été inaugurées, il faudra attendre encore quelques mois pour que la partie basse des quais de Saône soit rendue accessible. Une partie basse qui accueillera notamment la halte fluviale du nouveau Navig'ône et qui sera aménagée en jardin fluvial.

Le quai bas inauguré au printemps 2026

En avril 2024 [le chantier avait été interrompu](#) après l'affaissement du mur de rive plongeant dans la Saône. Des travaux d'urgence réalisés au printemps 2024 avaient permis de combler les cavités identifiées au pied du mur affaissé et le site avait pu être sécurisé. La reprise des travaux aura lieu dès cet été pour une livraison prévue au printemps 2026.

Lire aussi : [On s'en serait bien passé : le trou sous les quais de Saône](#)

"On est à la fin d'un cycle débuté il y a plus de 10 ans" se félicite Bruno Bernard, anticipant de quelques mois la fin du chantier. "Pour ceux qui se souviennent de ce qu'étaient les quais de la Saône à cet endroit avant, c'est une vraie réussite et une reconquête dans un endroit magnifique" poursuit le président de la Métropole de Lyon. Une "reconquête de la Saône" qui va se poursuivre dans la Métropole de Lyon à travers trois projets : le réaménagement des quais de Saône à Neuville, le jardin du Rhône à Confluence et le projet rive droite lancé l'année prochaine à Lyon.

"Contempler une partie de l'histoire lyonnaise"

Autant de gros projets nécessitant des travaux "qui font ensuite consensus" quand ces derniers se terminent, estime Bruno Bernard. "Il y a des héritages que nous sommes très heureux de porter et cela en est un" complète Grégory Doucet, également présent pour cette inauguration. "A travers ce nouvel aménagement nous pouvons contempler une partie de l'histoire lyonnaise et je suis convaincu que les Lyonnaises et les Lyonnais seront très nombreux à venir voir ce beau spectacle et ce beau paysage que nous offre la ville de Lyon".

Le projet global aura coûté 22 millions d'euros d'investissement à la Métropole, intégrant la démolition de l'ancien parking Saint Antoine, dont une partie a été pris en charge par la Ville à hauteur de 2,4 millions d'euros.

La nouvelle aire de jeux des terrasses de la Presqu'île. Photo Alix Villeroy



Philippe Ramette et son œuvre, « éloge de la contemplation », sur les quais de Saône à Lyon. Photo Alix Villeroy

Lyon

Terrasses de la Presqu'île : bientôt la fin des quais « désenchantés »

L'aménagement des Terrasses de la Presqu'île voyait ce vendredi une nouvelle étape du projet se concrétiser : une aire de jeu, inaugurée par Grégory Doucet et Bruno Bernard, devant la place d'Albon. La partie basse des quais, elle, attendra.

À l'insistance des élus sur la durée du projet, on comprend que sa fin est très attendue : un peu plus de 15 ans après le début du projet Rives de Saône, les dernières installations prévues

voient le jour.

Ce vendredi, c'était une aire de jeux au niveau de la place d'Albon qui était dévoilée, en présence de Grégory Doucet, maire de de Lyon et Bruno Bernard, président de la Métropole. Un « espace calme pour les tout-petits, un pour les enfants de 2 à 6 ans, et un dernier pour les 5 à 12 ans », explique-t-on. Une façon pour la Métropole « d'accompagner la politique municipale », selon Bruno Bernard, et le projet « d'une ville à hauteur d'enfant » porté par le maire.

Et, surplombant cette aire de

jeux, une statue de plusieurs mètres de haut : un penseur « à mi-chemin entre celui de Rodin et le *Voyageur contemplant une mer de nuages* », analyse le directeur artistique du projet Jérôme Sans, élevé par de faux cordages face au Vieux-Lyon. Entre références historiques, puisque le personnage fait face à feu, le pont du Change, premier sur la Saône, et « réenchantement des quais », *Éloge de la contemplation* se veut comme « un arrêt dans le flux du quotidien », selon son créateur Philippe Ramette.

Un « river movie » le long des quais

La sculpture s'intègre dans un ensemble de 23 œuvres le long des Rives de Saône créant un « river movie », une histoire dont les étapes sont les créations artistiques.

Dans cette promenade métropolitaine de 15 kilomètres, qui s'étend depuis Rochetaillée-sur-Saône, la portion longeant le centre-ville de Lyon (poétiquement appelée « Les Terrasses de la Presqu'île ») est la dernière, et elle

traîne un peu la patte.

Un affaissement du mur en rive de Saône avait brusquement stoppé les travaux en avril 2024. Malgré ces « déboires récents », qualifiés ainsi par la Métropole, l'aménagement de cette partie des quais devrait ainsi se terminer au printemps 2026, donc 13 ans après la première livraison en Val-de-Saône. Pour le secteur, dont l'aménagement a « présenté une très grande complexité » selon Bruno Bernard, 22 millions d'euros ont été déboursés.

● Alix Villeroy

Une partie des Terrasses de la Presqu'île de Lyon enfin inaugurée : "C'est la reconquête de la Saône"



Ce vendredi 4 juillet marque une étape importante dans le projet Rives de Saône.

À quelques pas de l'église Saint-Nizier, une nouvelle pièce du projet des Terrasses de la Presqu'île a été inaugurée, en présence de plusieurs élus, dont [Bruno Bernard](#), président de la Métropole de Lyon et [Grégory Doucet](#), maire de Lyon.

En contrebas du quai de la Pêcherie, une aire de jeux de 1200m², pour les enfants de 2 à 6 ans, a été construite afin de permettre aux familles de prendre le temps de respirer le long de la Saône. Une petite dizaine d'ateliers sont disponibles. Les quelques arbres plantés vont pouvoir créer un nouvel îlot de fraîcheur dans ce secteur.

"Notre métropole retrouve peu à peu son lien historique à la Saône et au Rhône (...) S'il reste des travaux à accomplir, nous sommes heureux aujourd'hui de rendre accessible une partie importante des terrasses de la Presqu'île, avec la halte fluviale (ndlr, le Navigône), la terrasse intermédiaire et le belvédère où prend place l'œuvre de Philippe Ramette", a déclaré Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon.

Également présent lors de l'inauguration, Grégory Doucet, maire de Lyon, n'a pas caché son bonheur vis-à-vis du projet écologique : *"En cœur de la Presqu'île, offrir près de 2 hectares réaménagés avec un belvédère, un jardin fluvial et une promenade au bord de l'eau aux Lyonnais, c'est exceptionnel".*

"Éloge de la contemplation" : quand l'art surplombe les rives de Saône

Ce vendredi marquait dans le même temps l'inauguration de l'œuvre "Éloge de la contemplation". Une statue posée sur un socle surélevé et retenu par des cordes qui admire le quartier Fourvière et *"qui permet de faire un pont imaginaire entre les deux quais de Saône"*, comme l'explique l'artiste Philippe Ramette, qui n'a pas manqué l'occasion de se représenter au sommet de son œuvre... *"Mais n'y voyez pas une question d'ego"*, précise-t-il.



Cette œuvre, située en face de la place d'Albon entre dans le cadre de "River Movie", est menée par le directeur artistique, Jérôme Sans. Au total, 23 œuvres, qui vont se compléter comme un film, vont venir s'ajouter progressivement sur les quais de Saône. *"C'est la reconquête de la Saône dans un endroit patrimonial magnifique"*, se félicite Bruno Bernard.

Une livraison complète prévue pour 2026

Pour rappel, le projet des Terrasses de la Presqu'île, lancé en 2014 par Wilmotte & Associés Architectes, a pour objectif de proposer une promenade de 15km le long des rives de la Saône, depuis Rochetaillée-sur-Saône jusqu'au centre-ville de Lyon.

La livraison complète des Terrasses de la Presqu'île est prévue au printemps 2026 et coûtera au total près de 22 millions d'euros à la Métropole et 2,4 millions d'euros à la Ville de Lyon. Pour le moment, des travaux se poursuivent pour consolider le mur de rive.

En ce qui concerne les rives du Rhône, celles-ci posséderont bientôt une "promenade-jardin" longue de 2,5km.

Lyon. Très attendues, les "Terrasses de la Presqu'île" ouvrent en partie sur ce quai

Après un an d'arrêt en raison de problèmes structurels, le projet de "Terrasses de la Presqu'île" au bord de Saône (Lyon 2e) ouvre en partie : l'aire de jeu est enfin accessible.



Une première partie du projet des « Terrasses de la Presqu'île » quai Saint-Antoine à Lyon a été inaugurée et ouverte au public ce vendredi 4 juillet 2025 : voici de quoi il s'agit. (©Théo Zuili / actu Lyon)

Par [Théo Zuili](#) Publié le 4 juil. 2025 à 12h31

Avec [un an de retard](#), la Métropole et la Ville de [Lyon](#) ont inauguré ce vendredi 4 juillet 2025 une première partie du grand projet des « Terrasses de la Presqu'île », sur le quai Saint-Antoine (2^e arrondissement de Lyon), le long de la Saône.

Des accès ont été **rouverts aux Lyonnais**, qui peuvent découvrir de nouveaux espaces. On f

Un belvédère avec vue et une nouvelle statue

Un belvédère a été rouvert dès avril sur le quai haut, à l'emplacement de l'ancien [pont du Change](#), premier enjambement de la Saône, disparu au 19^e siècle après 800 ans d'utilisation.

Tout près de [l'église Saint-Nizier](#) et devant la place d'Albon se dresse une **nouvelle statue**, « nouveau point de repère pour les Lyonnais ».

Baptisée « Éloge de la contemplation » et signée par Philippe Ramette, cette sculpture déroutante inaugurée ce vendredi présente un personnage juché sur un socle **en lévitation à 7 mètres du sol**, soutenu par quatre cordes de navire rappelant le passé fluvial du quartier. Une œuvre qui invite à prendre de la hauteur et se laisser guider par son imaginaire en admirant la vue.



L'œuvre de Philippe Ramette quai Saint-Antoine à Lyon. (©Théo Zuili / actu Lyon)

Elle rejoint à son tour une série de 23 œuvres d'art installées dans le Val de Saône depuis le lancement du projet de requalification des quais par [Gérard Collomb](#) en 2009, s'étalant sur 14 communes et cinq arrondissements de Lyon. « Nous sommes très heureux de poursuivre cet héritage », a affirmé le maire de Lyon [Grégory Doucet](#).

Un nouvel accès au quai bas

La rampe permettant l'accès aux quais bas et intermédiaires a été rouverte au départ du belvédère. Afin de « redonner des usages de promenade, détente et aire de jeux », 1 200 m² de terrasse sont désormais accessibles quai Saint-Antoine (même en cas de crue décennale).

Dédiée aux enfants et leurs parents, cette **aire de jeu ouverte en continu** va permettre de « jouer et grandir avec un lien avec le fleuve », félicite [Yasmine Bouagga](#), maire du 1^{er} arrondissement. Elle est divisée en trois espaces (pour les tout-petits et jusqu'à 12 ans) avec

une **dizaine de structures de jeu** dont des toboggans et une grande toile d'araignée à escalader.

Trente arbres ont été plantés sur cet espace pour à terme offrir de l'ombre... mais ils sont encore trop jeunes et il faudra attendre qu'ils grandissent pour en profiter.

Un projet à finir

Avec [les problèmes structurels causés par l'érosion](#) due au courant de la rivière, constatés début 2024 sur le mur de rive, le projet semblait « maudit ». Après un an d'interruption pour permettre des premiers travaux de sécurisation, le chantier a pu reprendre mais les quais bas restent à livrer.



La partie basse du quai Saint-Antoine reste à achever. (©Théo Zuili / actu Lyon)

Organisé sous forme de « jardin fluvial », cette future promenade au bord de l'eau sera arborée sur 400 mètres pour 7 300 m² organisés sous formes d'îlots.

[Quais de Neuville](#), [jardins du Rhône à Confluence](#), [projet Rive droite](#)... « On continue cette reconquête des fleuves, c'est le sens de l'histoire », affirme Bruno Bernard, président du Grand Lyon.

Des travaux de confortement définitifs seront effectués sur le mur de rive de juillet à novembre 2025. L'aménagement du jardin fluvial est prévu de novembre 2025 **au printemps 2026**. L'ensemble sera alors livré pour un coût total de 22 millions d'euros.

Un nouveau radar fait son apparition en bord de Saône, sur une portion à 30 km/h

Un radar de chantier vient d'être installé à la jonction entre les quais Tilsitt et Maréchal-Joffre (Lyon 2^e), à hauteur de la rue Franklin. Ces dernières années, une forte accidentalité a été constatée sur cette portion limitée à 30 km/h.

Il a été installé dans la nuit de vendredi à samedi. Un radar de chantier a fait son apparition en bord de Saône, à la jonction entre les quais Tilsitt et Maréchal-Joffre, à hauteur de la rue Franklin. Comme nous l'écrivions en avril dernier, cet axe à sens unique en direction de Perrache, limité à 30 km/h, est l'un des plus accidentogènes de la métropole.

En août 2022, c'est justement à cet endroit que deux adoles-

cents, Iris et Warren, perdaient la vie, fauchés par une ambulance privée, alors qu'ils circulaient à deux sur une trottinette électrique. Depuis, la Ville et la Métropole ont multiplié les adresses à la préfecture pour que ce lieu fasse l'objet de contrôles de vitesse généralisés par la mise en place d'un radar.

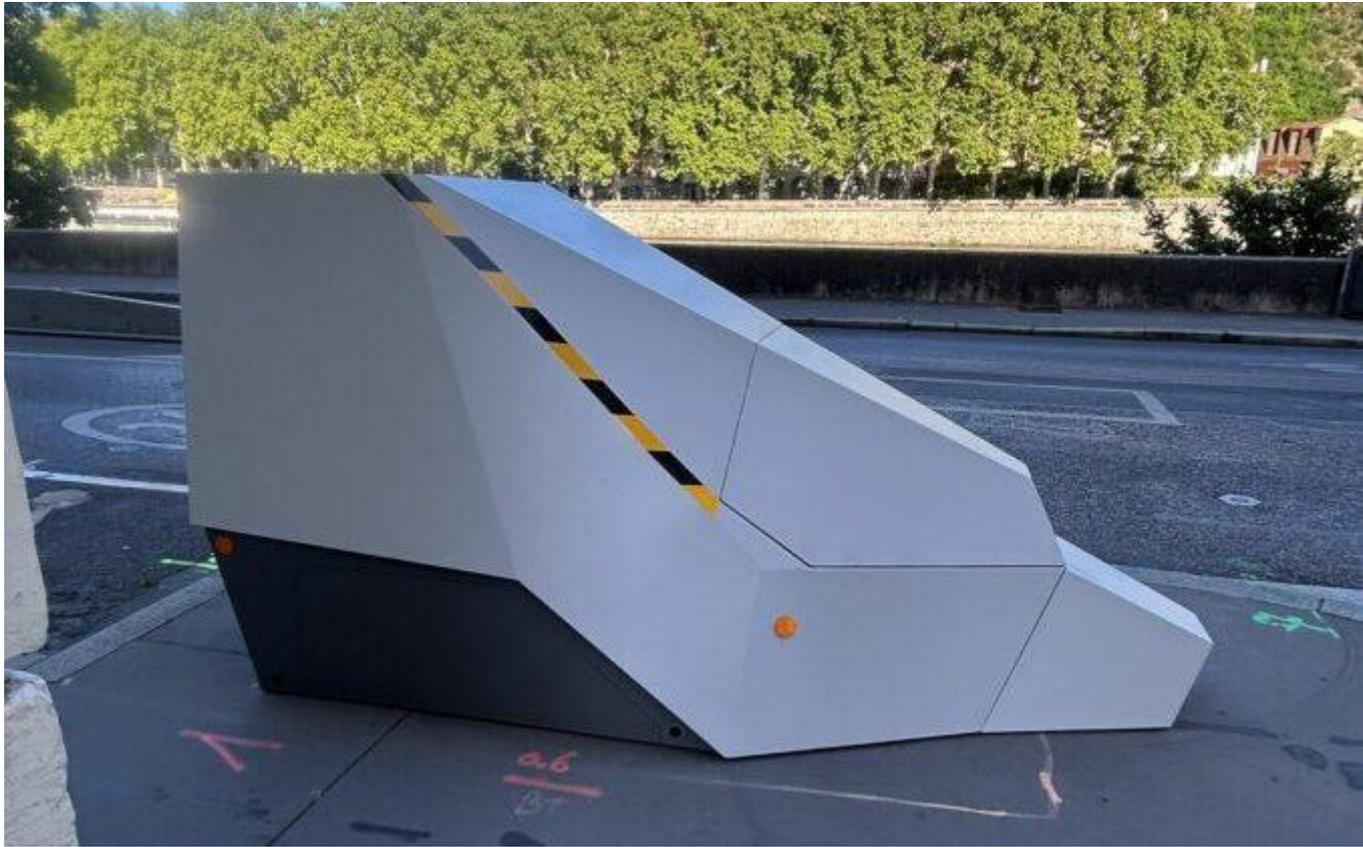
« Nous demandons que des radars soient établis sur des axes qui sont aujourd'hui limités à 30 km/h », déclarait Gregory Doucet, en avril dernier. Selon nos informations, la préfète du Rhône avait fait, en février, une demande d'installation sur cet axe auprès de la déléguée interministérielle à la Sécurité routière. Après ce radar de chantier, un dispositif pérenne devrait être mis en place.

● R. L.



Sur le quai Maréchal-Joffre, un nouveau radar de chantier flashe les automobilistes qui ne respectent pas la vitesse autorisée. Photo Rémi Liogier

Un nouveau radar installé sur l'un des axes les plus accidentogènes de Lyon



Nouveau radar quai Maréchal Joffre @Droitspieton69

29 juin 2025 À 11:11 par Clémence Margall

Alors que l'axe est déjà limité à 30 km/h, un nouveau radar a fait son apparition à la jonction entre les quais Tilsitt et Maréchal-Joffre, dans le 2^e arrondissement de Lyon.

Un nouveau radar mobile de chantier a été installé dans la nuit de vendredi à samedi sur les quais de Saône. Ce dernier est situé entre les quais Tilsitt et Maréchal-Joffre, dans le 2^e arrondissement de Lyon, au niveau de la rue Franklin. Un choix qui n'a rien de surprenant puisque cet axe est l'un des plus accidentogènes de Lyon. Pour rappel, [le projet avait été validé par l'État le 3 avril dernier.](#)

La préfecture du Rhône précise également que ce nouveau dispositif s'inscrit dans une *"doctrine nationale pour permettre l'installation de radar en zone très urbaine."*

Alors que l'axe est déjà limité à 30 km/h, Grégory Doucet, l'édile écologiste de la Ville, avait déjà exprimé son souhait chez nos confrères du Progrès de voir l'État installer des radars *"[sur certains axes qui sont aujourd'hui limités à 30 km/h.](#)"* C'est désormais chose faite.

Nouveau radar quai Tilsitt : pour le père d'Iris, « c'est une décision politique »

David Gossart - 1 juillet 2025

Un radar a été placé ce week-end sur les bords de Saône, à la limite des quais Joffre et Tilsitt. A l'endroit même où avait eu lieu l'accident mortel qui avait coûté la vie à Iris et Warren en août 2022. Le père de la jeune fille, Bertrand Pichène, n'est pas convaincu ni très rassuré.



Bertrand Pichène, sur le quai Joffre devant le nouveau radar. © David Gossart

« C'est de l'hypocrisie routière », tranche Bertrand Pichène, contemplant le nouveau radar sur le quai. « Que je ne soutiens pas davantage que le chapelet d'aménagements aberrants auxquels on a assisté pendant trois ans, sans effet notable sur la protection des plus vulnérables ».

La mort d'Iris et Warren en août 2022, fauchés à trottinette par une ambulance sur la voie bus/deux roues du quai, [avait énormément ému](#). Et relancé le débat sur les radars, la vitesse, les aménagements de ce quai dangereux.

vosre quotidien

PROJET



JUIN 2025
> FÉV. 2026



QUAI TILSITT
QUAI DU
MARÉCHAL
JOFFRE

SÉCURISATION DES QUAIS

- Création de plateaux ralentisseurs
- Séparation voie cyclable/voie bus
- Modification des quais bus



MÉTROPOLE

GRAND LYON

RUE
FRANÇOIS



Depuis la nuit de vendredi 27 à samedi 28 juin, un radar de chantier a fait son apparition à hauteur de la rue Franklin pour faire respecter les 30 km/heure. Il n'est toutefois pas encore branché. Et se trouve installé devant des barrières qui neutralisent la voie de gauche du quai, au

Mais pour le père de la jeune victime, c'est trop peu, trop tard. *« La tradition veut que quand on a un mort, à Lyon, on mette un radar pendant un an. Pour marquer le coup, apaiser, éviter que ça ne "cartonne" encore. Or, ici il y avait déjà eu un mort juste avant Iris et Warren. On aurait aussi pu éviter la mort de cette jeune femme l'an dernier. Mais rien n'a été fait... ».*

« Hypocrisie »

Et M. Pichène de s'interroger sur le timing de cette installation. *« À l'approche des trois ans de l'accident tragique de Iris et Warren, on met un radar, au moment précis où les travaux débutent sur le quai. On m'a longtemps dit que c'était impossible de mettre des ralentisseurs ou des dos-d'âne : là on va en mettre quatre ».*

Il ajoute : *« Le moment choisi semble assez ironique, car avec les travaux, la circulation va être ralentie, de sorte que radar ne va fâcher ni verbaliser personne. Ce sont trois ans perdus, et la chronique de morts annoncées. C'est une hypocrisie routière caractérisée. Ça ne sécurise qu'une toute petite partie du quai. Je suis très mal à l'aise face à cela, et au terme de trois ans d'aménagements hasardeux. ».*

Bref, pour le Lyonnais, *« c'est affligeant, consternant, et fort triste. Quatre morts entre 2022 et 2024, jeunes en grande majorité – trois de moins de 20 ans —. C'est un bilan effarant. Pour la mémoire de ma fille Iris, je continuerai à dénoncer cela, et à formuler des propositions ».*

Repères

La déléguée interministérielle à la sécurité routière a accepté à titre dérogatoire cette installation en zone limitée à 30 km/h *« dans la mesure où il a été démontré que les aménagements réalisés n'ont pas suffi à réduire la dangerosité de l'axe »*, explique la préfecture.

Un dispositif qui pourrait être pérennisé ultérieurement : *« la faisabilité technique de l'installation d'un radar pérenne est en cours d'expertise par les services de l'État, en lien avec la Métropole de Lyon. Ce dispositif aura pour objectif de sécuriser de manière permanente la circulation sur les quais Tilsitt et Maréchal Joffre ».*

École Michelet: ils demandent le maintien d'un poste d'Atsem

Une centaine de familles dont les enfants sont inscrits au groupe scolaire Michelet ont décidé de se mobiliser, via leur association de parents (APM), à la suite de la suppression d'une classe de maternelle qui entraîne celle d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem). « Depuis cinq ans, cette menace existe et si la voir se concrétiser ne nous dérange pas, nous sommes bien obligés de la prendre en compte. Mais nous ne pouvons pas accepter la solution concernant les 33 élèves de maternelle retenue par la municipalité », souligne Laure Zglinski-Servant, mère d'élève. En septembre, 20 enfants

ayant l'âge de petite et moyenne section (3 et 4 ans) formeront la classe unique dotée d'un Atsem. Quant aux 13 autres de 5 ans, en grande section, ils formeront, avec huit élèves de CP, une nouvelle classe, considérée par l'Éducation nationale comme élémentaire. Elle sera confiée à une enseignante à temps partiel et sans Atsem.

« À 5 ans, nombreux sont encore les enfants qui ont besoin d'aide. L'accompagnement est vital pour eux. En supprimant ce 2^e poste d'Atsem, on sacrifie ces enfants et cela est inacceptable », disaient tous les parents venus chercher leurs enfants, ce jeudi 26 juin. Depuis avril, l'APM

soutenue par la mairie d'arrondissement tente un dialogue avec l'adjointe Éducation de la Ville, Stéphanie Léger qui, convaincue et voulant soutenir l'APM, devait aborder le problème à la réunion du conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), prévue ce 25 juin. « Nous sommes dans l'impasse pour imposer notre vision partagée à ses services qui ont des impératifs de gestion », a appris Pauline Grosjean, déléguée petite enfance à la mairie du 2^e. Sans réponse précise à quelques jours des vacances, impossible pour les familles et les professionnels de l'école de se projeter sur le fonctionne-



Des parents refusent une rentrée scolaire à risque pour leurs enfants. Photo Michel Nielly

ment de cette école. Face à la situation, pétition, appel à la presse et manifestations sont prévues, pour que Michelet continue avec son équipe péda-

gogique, à être une école publique où l'intérêt et l'avenir de l'enfant sont prioritaires.

● De notre correspondant Michel Nielly

Le Progrès – 6 juillet 2025

Le lycée Saint-Marc veut licencier son chef d'établissement, les profs se mobilisent

L'équipe éducative dénonce « un licenciement économique brutal », qui vient « fragiliser » l'ensemble du Centre scolaire Saint-Marc. L'association d'éducation chrétienne se justifie en mettant en avant la situation financière du Centre.

Une fin d'année scolaire au goût amer pour les enseignants du lycée général Saint-Marc, établissement catholique sous contrat avec l'État. Une partie de l'équipe enseignante s'est retrouvée ce vendredi midi, place Gaillon, à Lyon 2^e, pour une assemblée générale, la seconde en quelques jours.

Le 17 juin, au cours d'un CSE, les élus ont appris que le chef d'établissement, qui compte plus d'un millier de lycéens et étudiants, allait être licencié pour « motif économique ». Un collectif d'une soixantaine de professeurs (sur 70) s'est créé pour soutenir Eric Pireyre (*). Longtemps à la tête du collège Charles-de-Foucauld à Lyon 3^e, il a rejoint le lycée Saint-Marc à la rentrée 2022.

« Son départ met en péril la réussite des élèves »

« On veut interrompre cette procédure. C'est un directeur dévoué, compétent, à l'écoute des enseignants et des élèves », expose un enseignant. « Il s'est distingué par ses qualités hu-



Portant un brassard noir, une quarantaine d'enseignants s'est retrouvée pour une assemblée générale, place Gaillon, ce vendredi. Photo Anne-Laure Wynar

maines et professionnelles », abonde un de ses collègues. « Son départ met en péril la réussite des élèves », complète une autre. Tous s'appuient sur le récent rapport « élogieux » de leur tutelle jésuite sur le chef d'établissement.

Le lycée d'Ainay est la figure de proue du Centre Saint-Marc, un ensemble scolaire regroupant sept établissements lyonnais.

« Le rapport de tutelle parlait du lycée comme le vaisseau amiral du Centre » dit une enseignante qui pointe « les 900 000 euros » générés par le lycée. Selon les derniers comptes annuels 2024 de l'associa-

tion Saint-Marc d'éducation chrétienne, consultables en ligne, le lycée général Saint-Marc a un excédent de 947 000 euros, tandis que le résultat global du Centre est de 405 000 euros.

Le nouveau directeur du Centre Saint-Marc aussi à la tête du lycée

Alors que la directrice générale du Centre fait valoir ses droits à la retraite cet été, son successeur sera aussi à la tête du lycée. « Une double casquette très lourde », selon les enseignants. « Nos résultats financiers 2023-2024 et les projections, notamment 2024-2025, nous contraignent à modifier l'organisation.

Nous devons donc supprimer un poste de chef d'établissement. Le directeur général va également occuper le poste de chef d'établissement. Cette organisation a été longtemps en place par le passé sans surcharge de travail. En application des critères d'ordre, le licenciement pour motif économique de M. Pireyre est effectivement envisagé. En application des critères d'ordre, le licenciement pour motif économique de M. Pireyre est effectivement envisagé. Le projet n'a rien à voir avec ses compétences professionnelles et personnelles. Dans l'intérêt du Centre, et malgré le désaccord d'une partie des enseignants, nous devons donc poursuivre cette procédure », a précisé au Progrès, Laurence Villeneuve, présidente de

l'association d'éducation chrétienne.

Si leur chef d'établissement n'est pas maintenu dans ses fonctions, les enseignants menacent d'arrêter, à la rentrée, certaines « missions bénévoles » qui font aussi la réputation du lycée : journée d'intégration, sorties culturelles, classes à projet, etc.

Selon Laurence Villeneuve, « le nouveau directeur général recevra les professeurs qui, dans un esprit constructif, le souhaitent, le 7 juillet après-midi. »

● A.-L. Wynar

(*) Sollicité par téléphone, il n'a pas souhaité s'exprimer.

Bellecour, Auditorium, Terreaux... tour d'horizon des pires îlots de chaleur

Alors que le département du Rhône est passé en mode rôtissoire cette semaine, nous avons fait le tour des pires points chauds de Lyon, cartographiés par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). Ou quand la ville devient fournaise.

Chapeau sur la tête et bouteille d'eau dans le sac, ce sont les indispensables pour tester cinq des points les plus chauds de Lyon. Lundi 30 juin, un bon 38 °C est annoncé, à l'ombre, au plus fort de la journée. Pour cette virée en mode cuisson à l'étouffée, nous avons choisi les points en rouge cramoisi sur la carte du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), et ceux dont nous supposons le potentiel.

● 10 h 45 : 31,8 °C à l'auditorium

10 heures du matin, nous quittons le quartier de Confluence, direction l'auditorium et le quartier de la Part-Dieu. À 10 h 45, la place en forme de coquillage qui répond à celle du toit est encore en grande partie à l'ombre. Mais on devine sa capacité à restituer la chaleur. Mis à part l'ombre des bâtiments alentour, la vaste esplanade et ses gradins sont, pour une grande partie, nus de verdure. Il fait déjà 32,4 °C au soleil, 31,8 °C à l'ombre. Le sol minéral n'a pas fini de relarguer la chaleur accumulée de la veille. Alors que nous sommes sur une passerelle très ombragée non loin, une dame passe accompagnée d'une personne âgée. Elle nous voit avec le thermomètre et nous demande combien il fait, elle soupire de ces degrés déjà bien élevés alors que nous sommes en milieu de matinée. Le reste de la journée s'annonce sévère...

● 11 h 33 : il y fait 34,5 °C place Pradel

Changement d'arrondissement, nous partons pour la place Louis-Pradel. Sur la carte du Cerema, c'est le large toit de l'opéra, très sombre, qui est en zone 1 (ensemble compact de tours), la plus foncée. Mais à l'ombre de son péristyle, la sensation est encore presque fraîche. En revanche, la place favo-

rite des skateurs, sans aucun arbre et au sol 100 % artificialisé, nous semble pleine de promesses. Il h 33, il y fait 34,5 °C et pas un skateur à l'horizon.

● 37,3 °C au soleil, faute d'ombre, place des Terreaux

À quelques pas, la place des Terreaux. Il y a principalement des touristes. Dont une famille qui tente de se rafraîchir avec les jets d'eau. On laisse le temps au thermomètre de se stabiliser. Le verdict tombe, 37,3 °C au soleil, faute de pouvoir trouver de l'ombre. Midi n'est même pas encore passé.

● 36,9 sous l'ombrière, 42,3 au soleil place Bellecour

Dans les zones les plus chaudes, il y a aussi la place d'Albon. Puisqu'il y a des arbres désormais, nous y prenons la température à l'ombre, 34,4 °C. Le Vieux Lyon est réputé plus frais avec ses rues étroites. Nous allons vérifier. Ce n'est pas faux, il y fait 34,3 °C à 12 h 15 ! Nous choisissons d'y rester pour gagner la place Bellecour.

Les travaux au carrefour du quai, au niveau du pont Bonaparte, sont une excellente introduction, avec ses bandes de bitume bien noir et luisant. Il est 12 h 42, nous y allons crescendo. D'abord le sud de la place, près d'un des bassins à l'ombre des arbres, 36,5 °C. Ensuite, l'ombrière de Bellecour. Pour être honnête, le sol irradie tellement de chaleur qu'il est difficile d'y rester assis, même en se mettant à l'abri des raies d'ombre. Le thermomètre affiche 36,9 °C. On le décale de quelques centimètres, en plein soleil, il tape le 42,3 °C en moins de cinq minutes. Et ce ne sont pas encore les heures les plus chaudes de la journée.

L'expérience s'arrête, avec quelques litres d'eau transpirés et une petite migraine que l'on sent poindre. Nous allons regagner nos bureaux climatisés. Et là, bien sûr, nos pensées vont encore plus à toutes celles et ceux qui travaillent chaque jour dans la chaleur...

● Emilie Charrel



42,3 degrés relevés à 12 h 59 au centre de la place Bellecour à Lyon. Photo Maxime Jegat



La rue Saint-Jean dans le Vieux Lyon. Le quartier est plutôt frais, comparé à d'autres secteurs. Photo Maxime Jegat



L'esplanade de l'auditorium : 31,8 °C à 10 h 45. Photo Maxime Jegat

37,9 °C

C'est la température maximale relevée ce mercredi à la station de référence Lyon-Bron. Ce jeudi, selon Météo-France, les températures devraient baisser sensiblement et ne pas dépasser les 32 ou 33 degrés à Lyon.

Une cartographie de la sensibilité à la chaleur

« Les zones climatiques locales sont une référence scientifique internationale. Sols artificialisés ou pas, hauteur des bâtiments... Plusieurs données sont croisées. Cela vient de l'idée que la problématique des îlots de chaleur est la conséquence de la manière dont on aménage : le manque d'eau, de végétal en ville, les matériaux que l'on utilise, l'implantation des bâtiments par rapport aux vents dominants. Nous sommes partis de ce concept scientifique pour avoir une méthodologie de cartographie », explique Loéna Trounev, référente nationale sur les sujets de rafraîchissement et problématique d'îlots de chaleur en ville pour le Cerema.

Un outil en accès libre

Partis d'images satellites, « ce sont ces critères géomorphologiques que l'on observe sur les territoires, découpés par zones cohérentes d'un point de vue occupation des sols et formes urbaines qui leur donnent un comportement similaire en période de forte chaleur », ajoute-t-elle. Cet outil, en accès libre, se veut une aide aux collectivités, « ce qu'on identifie au Cerema, c'est le besoin des collectivités d'être accompagnées dans leurs décisions pour concilier les enjeux et être certaines d'avoir choisi les bonnes solutions ».

Le centre de recherche et d'expertise, établissement public relevant des ministères de l'aménagement du territoire et de la Transition écologique, fait d'ailleurs partie, comme la métropole de Lyon, d'un projet national de recherche d'innovation et de solutions pour lutter contre la surchauffe urbaine.

Ombrière place Bellecour : « Il faut de la verdure, le voilage ne suffit pas »

La place Bellecour accueille pour cinq ans l'œuvre *Tissage Urbain*. La Ville de Lyon a investi 1,6 million d'euros dans cette ombrière géante créée pour permettre aux badauds de se rafraîchir au cœur d'une place connue pour être un îlot de chaleur fété. Une partie du parcours de l'œuvre est ouverte depuis quelques semaines. En cette période de canicule, l'effet rafraîchissant ne convainc pas les Lyonnais et touristes.

« Tous ces voilages colorés habillent la place Bellecour. La statue équestre de Louis XIV doit se sentir moins seule ! Mais il doit faire au moins 40°C sous l'œuvre. Je pense qu'on a aussi chaud que le Roi Soleil ! » sourit une Lyonnaise qui traverse le parcours *Tissage Urbain*.

« Ça pourra être sympa de venir s'asseoir aux saisons intermédiaires »

Des lés de tissu installés sur des structures en bois. Des assises pour se reposer. Un parcours à sillonner.

Cet espace ombragé installé au Nord de la place est une œuvre artistique « pensée pour s'y promener, s'y installer et s'y rafraîchir » comme peuvent lire les badauds sur les panneaux d'affichage installés à proximité des lieux. En ce lundi 30 juin,



Accueil mitigé par les Lyonnais pour le projet artistique *Tissage urbain*.

Photo Arnélia Simier

jour de canicule, qu'en pensent-ils ?

« On cuit sur la place Bellecour ! C'est quand même mieux d'être sous ces rubans qui donnent un peu d'ombre. » Nadia et Fred, venus du Québec avec leur fils, pour profiter de Lyon, s'installent sur l'une des assises en bois de l'œuvre pour donner un biberon d'eau à leur enfant Sam. Quelques minutes passent avant que la famille ne quitte les lieux. « L'ombre n'est que partielle ici. On ne peut pas rester trop longtemps avec no-

tre fils. Mais sinon c'est beau et festif ! »

Kinda habite à deux pas de la place. « Je rentre des courses. Je m'assois pour profiter des lieux. On sent un peu l'air passer mais les assises sont brûlantes à certains endroits et ce bois fait un peu mal aux cuisses. Et regardez là-haut, les voilages laissent passer trop de soleil. »

Hugo, Lyonnais de 18 ans, pense que « pour sentir la fraîcheur il faut de la verdure, au minimum en pots, le voilage ne suffit pas. Ça aurait vraiment

apporté un bien-être en période caniculaire. Mais ça pourra être sympa de venir s'asseoir aux saisons intermédiaires. »

Arthur, Lyonnais, est assez virulent. « Ça ne sert à rien et l'œuvre dénature la place. Elle n'est pas en accord avec l'architecture. » Elisa, sa compagne, ajoute : « Et regardez, il y a déjà des tags sur le béton sous les assises en bois ! »

Un peu plus loin, la Lyonnaise Angela s'apprête à traverser les lieux. La jeune femme s'insurge contre ce projet. « Je ne com-



« Regardez là-haut, les voilages laissent passer trop de soleil »

Kinda, Lyonnaise

prends pas qu'on fasse une telle œuvre dans une ville gallo-romaine et à ce coût... avec nos impôts ! Il faudrait tout repenser sur cette place : enlever le sable qui chauffe, imaginer de la verdure, etc. » Marina, elle, attend la mise en fonction des pulvérisateurs d'eau : « Chaque jour de travail, je traverse la place Bellecour, ressentir l'eau me fera le plus grand bien ! »

« Cette œuvre est un drame pour le corps et pour les yeux »

Ce lundi midi, assise sur un banc de l'autre côté de la place, au cœur de la zone arborée, Linda lit à l'ombre devant la fontaine. « J'ai la clim dans mon bureau mais à l'heure de déjeuner j'ai besoin de m'aérer. Si j'allais sous la nouvelle installation de la place, je ne supporterais pas la chaleur. Cette œuvre est un drame pour le corps et pour les yeux. C'est un non-sens, une hérésie. En plus ce n'est pas écolo : il y a du béton, de la ferraille mais pas de verdure ! »

Pour Aurélie, installée avec une amie sur un autre banc de cet espace, « sous l'ombrière on ne ressent pas un bienfait climatique, je n'ai pas de sensation de fraîcheur. Je préfère être ici. » Elle pense « qu'investir dans des arbres aurait été plus futé en périodes caniculaires, plus écolo et plus durable. »

● Arnélia Simier

Pierre Oliver, maire du 2^e : « Thermomètre en main, on montre la réalité »

À l'instar d'autres politiques, Pierre Oliver, maire LR du 2^e arrondissement, n'est pas favorable à l'œuvre *Tissage Urbain*. Dernière action en date : il a pris la température. « On a testé l'œuvre d'art à 1,6M€ censée rafraîchir la ville : échec total. Thermomètre en main, on montre la réalité. Encore une folie coûteuse de la mairie écolo-LFI. » C'est par ces mots qu'il introduit la vidéo qu'il a postée ce 25 juin 2025 sur X (ex-Twitter).

Cet après-midi-là, en pleine canicule, il mesure 45,5°C sous l'œuvre et également au centre de la place Bellecour. À quelques pas,

sous les arbres au Sud de la place, il mesure 35,4°C. « Soit près de 10°C d'écart [...] Le constat est simple, c'est que les 1,6 million d'euros dépensés par la Ville de Lyon ont été jetés par les fenêtres pour une œuvre d'art qui devait être de la végétalisation. »

Selon le thermomètre utilisé, le jour et l'heure des prises, les températures peuvent varier. Celles enregistrées par *Le Progrès* ce 30 juin, ont des écarts moins importants : 36,7°C sous l'œuvre à 12 h 48, 42,3°C au centre de la place à 12 h 59 et 36°C sous les arbres au Sud de la place à 12 h 38.

Les pulvérisateurs seront installés ce samedi

L'œuvre *Tissage Urbain* a été imaginée par l'artiste Romain Froquet et l'architecte Tristan Israel. Le premier, Lyonnais, a précisé dernièrement au *Progrès* : « Nous sommes sur un lieu très symbolique et nous touchons au symbole, c'est normal que cela suscite des réactions. »

L'œuvre fait référence aux tisserands lyonnais. Elle est composée de 1500 m² de voiles suspendus à 6,5 mètres de hauteur. Le montage est terminé. Des derniers réglages sont en cours. Samedi 5 juillet, l'entièreté du parcours sera accessible et les pulvérisateurs, installés sur une partie de la zone délimitée par le voilage bleu, seront activés.

Estelle Domergue, directrice de production de Romain Froquet, précise : « Si on compare avec la température du centre de la place Bellecour, sous l'œuvre, à l'ombre, on gagne 4°C. C'est le chiffre qui avait été annoncé par un bureau d'études. Évidemment, on ne peut pas gagner 10°C en période de canicule ! » En réponse aux souhaits de végétalisation, elle explique : « Il a fallu composer avec les contraintes techniques de la place : l'impossibilité de planter des arbres en raison du parking souterrain et du métro qui imposent un poids limite » et « avec des contraintes budgétaires : la végétalisation en bacs à un coût d'entretien (arrosage, etc.)... » Concernant les matériaux, Tristan Israel rappelle : « Nous avons été vraiment intransigeants sur la qualité des matériaux mis en œuvre. »

Inesthétique, ombragée... Que pensent les Lyonnais de la nouvelle place Bellecour ?

Julia Paret - 28 juin 2025

Le soleil tape sur la place Bellecour. L'œuvre Tissage urbain suscite des avis partagés parmi les Lyonnais. Voici leurs réactions.



Tissage urbain place bellecour © Pierre Ferrandis

Mercredi 25 juin, 15 heures, il fait près de 40 degrés place Bellecour. Le soleil est plombant. Nous arrêtons les Lyonnais qui traversent la place. Presque tous marchent dans les faisceaux d'ombres procurés par l'œuvre Tissage urbain. Nous leur demandons ce qu'ils pensent de cette œuvre, [conçue par Romain Froquet](#), installée juste au-dessus de leur tête. Ces voiles tendues à 5 mètres de hauteur, sont-elles appréciées des Lyonnais ?

Tandis que certains estiment le projet inesthétique, d'autres se réjouissent de l'ombre qu'il apporte sur l'immense place minérale. Voici quelques-unes des réactions recueillies :

[Pierre Oliver](#), maire LR du 2^e arrondissement et candidat aux municipales 2026 ne cache pas son hostilité au projet. Il a d'ailleurs récemment publié une vidéo sur les réseaux sociaux dans laquelle il dénonce son inefficacité, en montrant que sur la place ou sous les voiles, la température est identique.

La ZTL sous le feu des premières critiques après sa mise en route

Une semaine après son entrée en vigueur en Presqu'île, la Zone à trafic limité (ZTL) est confrontée à plusieurs critiques émanant de riverains et d'usagers des transports. Le nouveau plan de circulation des bus ne fait pas non plus l'unanimité.

Première semaine, et premiers angles morts détectés. Après son entrée en vigueur dans la Presqu'île samedi 21 juin, la Zone à trafic limité (ZTL) - dispositif visant à interdire le transit automobile, sauf ayants droit, du nord de Bellecour au bas des Pentes de la Croix-Rousse - est confrontée à une salve précoce de critiques.

Des riverains et usagers des transports témoignent de désagréments. Ce, alors même que la ZTL n'est pas effective à 100 % : les deux premières bornes de contrôle d'accès installées (sur les cinq prévues) sont pour l'heure inactives. Elles entreront en service courant juillet, et se lèveront chaque jour à 13 heures.

Concert de klaxons rue Grenette

Il y a d'abord le témoignage de cet habitant, exaspéré par le bruit des bus au niveau de la rue Grenette - désormais interdite aux voitures - et du quai Saint-Antoine. « Les bus ne pouvant tourner ou avancer klaxonnent sans cesse, de l'aube au milieu de la nuit, malgré-t-il. Les riverains n'en peuvent plus, c'est infernal. »

Cet autre lecteur du *Progrès* veut « exprimer sa colère ». Car selon lui, l'autorisation pour obtenir un laissez-passer temporaire, à l'intérieur du périmètre ZTL, doit être effectuée « trois jours à l'avance ». Mais le site LPA



Rue Grenette : seuls bus, véhicules de secours, piétons et vélos peuvent circuler depuis le 21 juin. Photo Joël Philippon

parle plutôt d'un délai « d'au moins 48 heures » pour les visiteurs.

Des laissez-passer sous conditions ?

Par ailleurs, ajoute-t-il, « pour justifier une demande en qualité de patient médical, il est nécessaire de déclarer sur l'honneur [...] avec nom et adresse du praticien. » Une affirmation que réfute la Métropole : « le secret médical doit être respecté, une attestation sur l'honneur suffit. Tous les parkings souterrains de la Presqu'île (10 000 places) restent accessibles. »

Autres justificatifs requis pour une visite exceptionnelle : une pièce d'identité et le

numéro de plaque d'immatriculation du véhicule utilisé. Il est demandé aux ayants droit occasionnels de conserver ces documents en cas de contrôle.

Pour un rendez-vous de santé dans le périmètre ZTL, il est possible de venir en voiture le matin, même sans demande. Si une visite est programmée sous les 48 heures, avec un rendez-vous après 13 heures, il faudra sonner à l'une des bornes, où un opérateur répondra 24h/24.

Son arrêt de bus a été supprimé

Enfin, Montaine, 21 ans, qui réside dans le 1^{er} mais travaille dans le 3^e arrondissement, a

constaté que son arrêt de bus Hôtel de ville, rue de la République - un axe devenu piéton - a été supprimé. « Je ne peux plus prendre le bus qui me déposait juste devant mon lieu de travail ! » Depuis, elle se dit contrainte de marcher plusieurs minutes « en pleine canicule ».

Preuve que le sujet préoccupe, des usagers en colère ont lancé une pétition pour réclamer le rétablissement des anciennes lignes de bus desservant directement l'hôtel de ville. À l'heure où nous écrivons ces lignes, leur manifeste ne cumule qu'une vingtaine de signatures.

Pour Montaine, le métro A au départ de la station Hôtel de

Ville Louis-Pradel, en direction de Vaulx-en-Velin la Soie, n'est pas une bonne alternative. La ligne ne traverse pas le secteur visé. Il faudra donc emprunter un autre chemin. Plusieurs choix s'offrent à elle : rejoindre l'arrêt de bus Hôtel-de-Ville (ligne C23), un peu plus au nord, quai Jean-Moulin.

Ou bien prendre la direction du sud, jusqu'à la place des Cordeliers, devenue un point névralgique du réseau de bus lyonnais, et monter dans le C13. Notez que la nouvelle ligne C23 dispose également d'un arrêt de bus à proximité des Cordeliers, mais toujours sur le quai Jean-Moulin.

● R. L.

Lyon

Guidés par « l'amour du patrimoine », ils reprennent une menuiserie centenaire

La menuiserie Durand existe depuis 1895. Dix ans après la reprise de cette entreprise, située rue de Condé (Lyon 2^e), les cogérants Vanessa Chaffal et Raphaël Desplace sont bien décidés à la faire perdurer. Découverte de la plus ancienne menuiserie de Lyon.

Mardi, 10 heures, rue Condé dans le 2^e arrondissement de Lyon. Un couple passe la porte de la menuiserie Durand avec une table ronde. « Le pied est cassé. Que peut-on faire ? », interroge l'un des propriétaires. Raphaël Desplace, cogérant de la menuiserie, observe le meuble et propose de le mettre de côté, en vue d'une réparation.

« L'implantation dans le quartier crée le contact avec les gens, constate le professionnel. Ils n'hésitent pas à pousser la porte pour demander un conseil, ou juste donner des nouvelles ! C'est ce que nous voulions quand nous avons repris l'entreprise : une clientèle composée principalement de particuliers [...] Pour nous, améliorer les fonctions ou l'esthétique de l'habitat a quelque chose de palpitant et gratifiant. »

Raphaël Desplace s'est lancé dans cette aventure artisanale en 2015, avec Vanessa Chaffal. « Nous avons déjà travaillé ensemble, dans le secteur de la menuiserie, nous sommes très complémentaires », précise la cogérante. Elle s'occupe de la partie administrative. Il s'occupe de la partie commerciale.

« 80 % de son activité se fait en Presqu'île »

Créer une bibliothèque sur mesure, restaurer l'appartement ancien d'une famille



Vanessa Chaffal et Raphaël Desplace sont cogérants de la menuiserie Durand, située à Lyon. Photo Arnélia Simier

L'esprit de « menuiserie traditionnelle »

À la fin du XIX^e siècle, la menuiserie Durand s'appelait l'Atelier de Condé. Depuis tout ce temps, « les Lyonnais nous connaissent bien ! » sourit Vanessa Chaffal. Plusieurs propriétaires se sont succédé et, depuis l'arrivée de Monsieur Durand, le nom de l'entreprise

lyonnaise, travailler sur la réparation d'une porte du local d'Only Lyon, rénover la façade d'une crêperie... L'entreprise a su asseoir son savoir-faire. Si le personnel peut intervenir sur un large secteur géographique, comme à Milan dernièrement, 80 % de l'activité se fait en Presqu'île.

Entre son réseau de spécia-

nistes aux méthodes traditionnelles – forgerons, verriers, serruriers, etc. – et ses produits nobles – bois de France, produits de quincaillerie d'Europe – l'entreprise s'attache à la qualité. Et la menuiserie sait s'adapter. « Après une effraction, nous sommes intervenus sur une porte datant de 1880. Pour la moulure, nous avons

n'a pas changé. Une façon de conserver l'esprit de « menuiserie traditionnelle », souligne Raphaël Desplace. « Il y avait une multitude d'ateliers ici à l'époque. Aujourd'hui, nous devons être seulement une dizaine de menuiseries en Presqu'île. Avec la mécanisation,

on a besoin d'espace pour les machines, pour le bois, etc. Donc certaines se sont éloignées de la ville. » Pour pallier le manque d'espace de stockage, l'entreprise Durand a trouvé une solution, avec « des livraisons presque tous les jours ».

● A. S.

dû faire fabriquer un outil de forme adaptée pour pouvoir la refaire à l'identique », se souvient Raphaël Desplace.

« On est un atelier de transformation et de fabrication »

La spécificité de cette me-

nuiserie : « On est un atelier de transformation et de fabrication, donc on part du brut – du bois séché – pour arriver à l'ouvrage final. » Huit personnes travaillent ici, dont quatre ouvriers et deux apprentis.

Raphaël Desplace, diplômé en menuiserie et formé via les Compagnons du devoir, précise : « Nous avons la volonté de transmettre le métier, l'amour du patrimoine et de sa conservation, en formant des apprentis. » Et aussi en faisant connaître la profession à un public plus large.

La menuiserie Durand a participé à la Semaine de l'artisanat, aux côtés de la Fédération française du bâtiment Auvergne Rhône-Alpes, en cette fin de mois de juin, via l'organisation d'une visite de ses locaux.

« Garder le modèle artisanal dans le monde d'aujourd'hui »

Si l'entreprise date de 1895, les cogérants actuels fêtent cette année leurs dix ans de reprise. Avec 300 à 350 clients chaque année et un chiffre d'affaires de 600 000 € – qui a augmenté de 20 % cette décennie – le bilan est positif. Objectif de l'entreprise : « Garder le modèle artisanal dans le monde d'aujourd'hui où les coûts augmentent. »

La menuiserie participe au programme Marguerite, qui, comme il est précisé sur son site Internet, « accompagne les artisans et commerçants confrontés aux difficultés de circulation et de stationnement en centre-ville, à réduire l'utilisation de leur véhicule professionnel ».

Faire perdurer l'entreprise est l'ambition numéro une des cogérants.

● Arnélia Simier

L'architecte qui veut démolir l'échangeur de Perrache ne lâche pas le morceau

Sa requête introduite en février 2023 pour « contester le projet de requalification du centre d'échanges de Perrache » vient d'être rejetée par le tribunal administratif. L'architecte Hélène Duhoo qui a travaillé sur un autre projet radicalement différent annonce « un appel à l'encontre de cette décision qui a été interjeté ce 10 juin ».

Pour l'architecte qui vient de réagir via un communiqué de presse, la décision est « extrêmement décevante ». Mais pas de quoi, toutefois, baisser les bras. Conceptrice du projet Métamorphose qui propose bien autre chose qu'un réaménagement du Centre d'Échanges de Lyon Perrache (CELP), Hélène Duhoo engage une nouvelle procédure.

Après avoir saisi le tribunal administratif en vue de suspendre la délibération adoptée par le conseil métropolitain sur le projet de requalification du CELP, elle souhaite faire appel de la décision rendue, un rejet de la requête notifiée le 11 avril dernier. Et cela « dans l'espérance d'un réexamen complet par la Cour d'Appel pour une nouvelle décision inscrite dans l'intérêt général »,



Vue aérienne de l'échangeur de Lyon-Perrache en 2010. Photo Richard Mouillaud

ajoute-t-elle. « Ne pas le faire, estime l'architecte reviendrait [...] à accepter le projet de rénovation », projet qui « verrouillera le site pour un siècle ».

Des recours posés contre le permis de construire

Il est question dans cette affaire de la transformation de ce bâtiment qui continue à faire couler beaucoup d'encre. Alors

qu'une première étape préparatoire visant à démolir la passerelle reliant le Centre d'échanges à la gare de Perrache est en cours, le projet ou plutôt « l'éco-rénovation innovante » envisagée par la Métropole de Lyon, qui a choisi pour conduire cette opération un partenariat public/privé, doit démarrer à l'été 2026. « Si tous les recours sont épuisés ». Et

notamment ceux qui ont été posés contre le permis de construire pour lequel un feu vert a été donné en 2024.

Une réalisation future sur laquelle l'architecte a fait part de ses désaccords. Ceux-là concernent notamment, « l'impact des lourdes problématiques environnementales » engendrées par la conservation du trafic en centre-ville, sur les

choix aux « conséquences financières très négatives » ainsi que sur le transfert de la gare routière.

« Totalement irréaliste »

Le projet Métamorphose que défend Hélène Duhoo vise à supprimer le Centre d'échanges et à enterrer le trafic routier de la M6-M7 via un tunnel de 7,6 km entre le port Edouard-Herriot et Tassin-la-Demi-Lune. Ce qui pourrait donner une tout autre vocation au tunnel de Fourvière qui pourrait être réservé à la fois au trafic purement local et à la ligne de tramway TEOL. « Ce qui éviterait de percer la colline de Sainte-Foy », argumente-t-elle. Il a ses partisans, certains élus de l'Est lyonnais ou même de l'Ouest lyonnais, qui verraient une solution aux problèmes de trafic de transit.

Une démolition du CELP ? « Totalement irréaliste », indiquait en janvier dernier, le président de la Métropole de Lyon, Bruno Bernard, il aurait fallu « arrêter le fonctionnement du pôle multimodal ». Mais pas seulement. Pour la collectivité, « c'est un projet infinancable », l'investissement équivaldrait à celui « de tout un mandat, voire plus ».

● A.Du.

Entre Rhône et Saône : près de 35 000 festivaliers lors de la 4e édition



DR/Ville de Lyon

L'heure est au bilan.

La 4e édition du festival Entre Rhône et Saône se tenait du 27 au 29 juin avec toujours l'eau à l'honneur. Près de 35 000 personnes ont participé à l'évènement qui proposait cette année plus de 300 animations entre guinguettes, concerts, balades fluviales et ateliers natures sur les quais.

La célèbre Mâchecroute, figure du festival, a attiré 14 000 personnes entre vendredi et samedi soir sur les berges du Rhône. Plus de 2500 convives ont également participé au banquet festif tandis que 500 personnes ont expérimenté la baignade dérivante dans le Rhône. A noter également plus de 400 baptêmes de plongé à la piscine du Rhône, dont 10 plongées Handisub.

"Ce festival est une fierté pour notre ville", déclare **Audrey Hénocque**, adjointe au maire de Lyon déléguée aux Finances, à la Culture et aux Grands évènements. Une 5e édition est déjà programmée pour l'année 2026.



En 2022, le festival Entre Rhône et Saône avait réuni entre 40 et 50 000 visiteurs. © Olivier Chassignole – Ville de Lyon

Lyon : le festival entre Rhône et Saône a rassemblé 35 000 personnes

• 1 juillet 2025 À 11:10 par La Rédaction

Du 27 au 29 juin, le festival Entre Rhône et Saône a rassemblé près de 35 000 personnes à Lyon.

Sous un soleil estival, la 4e édition du festival Entre Rhône et Saône a transformé Lyon en véritable scène à ciel ouvert durant trois jours. Du 27 au 29 juin, la Ville a mis à l'honneur ses deux fleuves à travers plus de 300 animations gratuites, mêlant spectacles vivants, activités nautiques, concerts, balades fluviales et ateliers de sensibilisation à l'environnement. Au total, près de 35 000 personnes se sont rassemblées tout au long du week-end. C'est moins que pour la première édition, en 2022, où entre 40 000 et 50 000 personnes avaient fait le déplacement.

Moment emblématique du week-end, *La Mâhecroute*, créature fantastique signée Planète Vapeur, a attiré 14 000 spectateurs sur les berges du Rhône en deux soirs. Les guinguettes de la Guillotière n'étaient pas en reste, réunissant 6 000 personnes chaque soir dans une ambiance festive et musicale.

Lyon

Retour en 1817 avec une exposition en réalité virtuelle sur Napoléon

Découvrir l'ancien empereur d'un autre œil, derrière un casque de réalité virtuelle, c'est désormais possible dans le 2^e arrondissement de Lyon et jusqu'à la fin de l'été.

Dans les locaux de DreamAway - un espace de réalité virtuelle, on trouve deux salles, 24 casques, et un saut vers 1817. Lorsque l'expérience commence, on ne sait pas à quoi s'attendre. Soudain c'est la rencontre, Napoléon Bonaparte avance vers les spectateurs dans son salon de Logwood, sur l'île de Sainte-Hélène.

Puis tout s'enchaîne pendant 28 minutes, d'Austerlitz à Bérézina, en passant par la colonne de Vendôme, à Paris. On sur-saute parfois, et on se prend à essayer de repérer les détails cachés. Des détails qui font partie d'une expérience immersive, montée pendant plus de



Marin de Saint Chamas, l'un des fondateurs du studio Sandora, et de *Napoléon, l'épopée immersive*. Photo Camille Aubertin

deux ans par Sandora, un studio distributeur d'expériences immersives en réalité virtuelle.

« Donner envie de creuser le sujet »

« Le but n'est pas vraiment d'apprendre des choses aux spectateurs, mais sur-

tout d'amener les gens vers les musées, leur donner envie de creuser le sujet et susciter l'intérêt culturel », explique Marin de Saint-Chamas, l'un des fondateurs du studio.

Ici, si on a plus l'impression d'assister à un film entre plans contemplatifs et musique, pourtant le projet a été supervi-



Les spectateurs profitent de l'expérience immersive grâce à des casques de réalité virtuelle. Photo Studio Sandora

sé par un comité scientifique afin de garantir l'authenticité de l'expérience, composé notamment de Thierry Lentz, Pierre Branda ou encore David Chanteranne. Si cette expérience est déjà passée par Bruxelles, Paris ou encore Bordeaux, la ville de Lyon n'est pas étrangère à l'empereur, puis-

que lors d'un séjour dans la capitale des Gaules en 1815, ce dernier déclarera : « Lyonnais je vous aime. » Une expérience à vivre entre amis, ou en famille.

● C. A.

36 rue du Plat, à Lyon 2^e. De 20 € à 25 € par personne. À partir de 8 ans et 1m10 minimum. <https://lyon.napoleonvr.com>

Cette boutique lyonnaise aménage ses horaires à la mode espagnole pour faire face à la canicule



Cette boutique lyonnaise aménage ses horaires à la mode espagnole pour faire face à la canicule - DR/Loulou

Il fait chaud.

Le Rhône se trouve toujours ce mardi en vigilance orange canicule comme une grande partie de la France. Le thermomètre devrait dépasser les 38°C jusqu'en milieu de semaine. La fraîcheur ne devrait faire son retour que ce week-end.

Afin de faire face à cette canicule, une boutique a décidé de modifier ses horaires. Il s'agit de l'opticien Loulou situé place des Célestins dans le 2e arrondissement de Lyon. Ce dernier s'inspire "d'une tendance largement répandue en Espagne : l'"horaire intensivo", en l'appliquant à la mode française".

La boutique sera ainsi ouverte jusqu'à vendredi de 11h à 13h30 et de 15h30 à 20h30. "L'objectif étant le confort des clients et collaborateurs : en évitant les heures les plus chaudes, l'expérience dans la boutique reste agréable pour toutes et tous ! C'est aussi l'occasion de découvrir le magasin sur un format plus tardif et plus décontracté", explique l'opticien.